

## COMMUNE DE CERVON

### Conseil Municipal du 23 octobre 2019

L'an 2019, le 23 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

**Présents :** Monsieur SANSOIT Fabien, Maire, Mesdames : BOULIN Stéphanie, COQUART Laure, CORDILLOT Marie-Agnès, GUDIN Michelle, KOWAL Sophie, Messieurs : BERTIN Pascal, HALM Charles, LOISY Fabien, MARTIN Jacques, MATHIEU Alain, SAINT-JOST Alexandre

**Absent ayant donné délégation :** M. Yves PETRE à M. Jacques MARTIN

**Absent :** M. Daniel CHAPUT

#### **Approbation du procès- verbal :**

Mme Stéphanie BOULIN donne lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.**

#### **RESTAURATION SCOLAIRE :**

Les représentants de l'APE sont venus présenter le bilan prévisionnel 2019/2020 (en déficit en raison de la baisse de la fréquentation de la cantine scolaire) et informer le Conseil Municipal que Mme Maryse PETRE, partant à la retraite au printemps prochain, il faudra envisager son remplacement.

Le conseil Municipal se réunira prochainement pour étudier les solutions possibles pour le remplacement de Mme PETRE.

#### **POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

- Parcours sportif : Les travaux sont terminés
- Lavoir bas du bourg : la réfection est en cours
- Obscurité dans la salle des fêtes : des devis ont été demandés
- Boîtes à livres. **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour acheter une boîte à livres à l'ESAT (254€59)**
- Kit camion : installation terminée par le garage NOGRETTE
- Lampadaire Marcilly : devis en cours
- Enfouissement des réseaux électriques : étude par le SIEEEN en cours

**Suite aux propositions de la Commission des travaux qui s'est réunie le 28 septembre 2019, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour :**

- **Assainissement bourg : demander le coût d'un regard cloche et recontacter la Communauté des Communes pour sa participation financière**

- **Panneaux d'affichage : acheter 2 panneaux ( Précý et Vellerot)**

- **Panneaux indicateurs : acheter 3 panneaux (Certaines, Valentinges et Gibon)**

## **VOIRIE :**

- Route de la rue au Venant à la déchetterie (différence de niveau importante) : remblais à prévoir et posé par les agents de la Commune
- Réparation canalisations à Montliffé : Devis de l'entreprise TACHE : 3.696€
- Route de Maré les Bois : Devis DDT : 5.190€

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour effectuer ces divers travaux**

## **BROYAGE DES HAIES**

- Résultat de la consultation (broyage + accotement)
  - Fabien LOISY : 10 200€ TTC
  - Alain GAUTHE : 12 450€ TTC
  - Baptiste TAUPIN : 9 000€

Le broyage des haies a été confié à M. TAUPIN

## **DECISIONS MODIFICATIVES**

- Achat d'une bétonnière : 100€ sur le compte matériel et outillage technique pris sur le compte matériel et espace vert
- Emission de titre double : centimes de juillet : 15.901€ - CPAM 2016 : 66€01 – FNADT 2018 : 13515€ : total 29.482€01, crédits prévus 15.901€. 13.600€ seront pris sur le compte fourniture de voirie)

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour prendre ces décisions modificatives**

## **DETR**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour demander des devis estimatif en vue de demander la DETR pour :**

- un terrain multisport
- des travaux de rénovation de l'église (chapelle de gauche, piéta, grilles pour ouverture, sécurisation du béffroi)
- la Voirie ( la commune doit d'ors et déjà indiquer les travaux qu'elle souhaiterait réaliser sous mandat de la communauté de communes pour 2020 à savoir : la route de Certaines de l'étang du prin au lavoir (tranche ferme) et la rue de la Chaume (tranche optionnelle). La route du Puits (tranche optionnelle)

## **INTERNET ECOLE**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour l'installation et l'abonnement WIMAX à l'école maternelle.**

## **REHABILITATION DES MARES**

Une réunion a eu lieu à la Mairie avec le Parc Régional du Morvan et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun pour la sauvegarde des mares. Les propriétaires de mares sont invités à faire une déclaration auprès du Parc Régional du Morvan pour l'entretien de leurs mares.

## **ASSURANCES DE LA COMMUNE**

Depuis de nombreuses années la Commune est assurée pour l'ensemble de ses biens, activités et personnels auprès de Groupama pour un montant annuel de 6.665€37 . Le groupe Allienz fait proposition commerciale pour des prestations similaires d'un montant annuel 3 973,78€. Une étude plus approfondie de cette proposition sera effectuée ainsi qu'in contact avec Groupama

## **REMISE DES RECOMPENSES LORS DES VŒUX**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'achat des chèques cadeaux « Nièvre Achats Plaisir » pour les récompenses des jeunes diplômés lors des vœux.**

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Pôle santé sécurité au travail

**Le Pôle santé sécurité au travail ayant fusionné avec le Centre de Gestion de la Nièvre le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour prendre une délibération pour l'adhésion de la Commune à ce service.**

- M. le Maire nous fait part d'une lettre de remerciement du Secours Catholique pour la subvention qui lui a été accordée par la Commune
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour l'adhésion de la Commune auprès de la Camosine**
- Le SIEEEN propose, comme les autres années, un groupement de commande achat d'énergie. **Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à cette proposition.**
- Comme les années précédentes la Mairie s'associera avec le COFEP pour l'organisation du Noël des enfants
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11 heures. Départ du cortège devant la mairie.
- Les articles pour le bulletin municipal de fin d'année devront être transmis à M. MATHIEU avant le 13 décembre 2019

La séance est levée à 22H45